



République Française – Département de la Sarthe
MAIRIE DE SAINT MARS D'OUTILLÉ
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Objet : Convocation à une réunion publique du Conseil Municipal

St Mars d'Outillé, 25 avril 2024

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion publique du conseil municipal qui se réunira **vendredi 3 mai, à 20h00 en mairie** ;

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Approbation du procès-verbal :

1.1. Conseil du 22 mars 2024.

2- Communauté de Communes Sud est Manceau :

2.1. Conseil communautaire du 9 avril 2024 ;

2.2. Convention cadre service commun « Ressources Humaines » : avenant n°1 ;

2.3. Opération de revitalisation du Territoire (ORT) : convention cadre.

3- Environnement :

3.1. Labélisation « Devenez commune Zéro déchet ».

4- Finances :

4.1. Local commercial du 17 rue Nationale : rupture de bail ;

4.2. Déplacement du CME à Paris : remboursements de frais de transport ;

4.3. Téléphonie : remboursement de frais ;

4.4. Dégradations : refacturations de travaux aux familles concernées.

5- Comptes-rendus de Commissions communales.

6- Informations et questions diverses.

Je vous prie de croire, **Cher(e) Collègue**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Laurent TAUPIN

